

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MAINE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 212

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JANVIER 2023
Présidence de Monsieur Matthieu BILLIARD

Le vingt-sept janvier 2023, les Membres élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire se sont réunis pour leur séance d'Assemblée générale sous la présidence de Monsieur Matthieu BILLIARD.

ETAIENT PRESENTS SELON LE REGISTRE

PRÉSENTS :

Mmes BENOIT, BEURTON-LE MIGNON, BLANCHARD, BRATEAU, DAGORN, HUMEAU, LEROUGE, WINDELS

MM. ANGIBAUD, BABICKI, BESNIER, BILLIARD, BODET, BORJON-PIRON, CHOPLAIN, COUGÉ, COURANT, DE GOURMONT, FAUVEAU, GAUCHET, GAZEAU, JABER, JEGOU, LELIEVRE, MAUREL, NOYELLE, RAVARY, REIX, REYNOUARD, ROUSSEAU, VIOUX, VOYER, **Membres Titulaires**

MM. BATAILLE, BERTRAND, BOISSEAU, CESBRON, FLAMANT, GUIONNET, LAILLET, LANGEVIN, LEROY, POLLONO, **Membres associés**

MM. ANGIBAUD (Vitrines de Saumur), BORJON-PIRON (ADECC), **Conseillers techniques**

M GROUD **Président d'Honneur**

EXCUSES :

Mmes GIFFARD, HALIMI, GRELLIER, LUCIANI, MENARD, PETITRENAUD, TANGUY,

MM ARAM, CHATEAU, DEBERTEIX, DORIVAL, FAIQ, GANG, JUSTEAU, LACLIE, LE MAOUT, MARBACH, PICOT, **Membres Titulaires**

Mme LEGRATIET, QUERAN, SAUVOUREL

MM BESSARD, CORGNET, DEBRUYNE, EMERIAU, FILLON, FRANCO, MARTIN, PORTIER, REMITA, RONGERE, ROUILLER, SALLE, **Membres associés**

Mmes DABIN (département 49), COLLIN TESSIER (VITRINES D'ANGERS), DEKENUYDT (CMA49) FILIPIAK (DREAL), GUILLONNEAU (CEA), LEGALLOUDEC (JCE), NEBBULA (Angers Technopole), YANNOU (Anjou Tourisme) CHADELAUD (Banque de France), DARSONVILLE (VEGEPOLYS VALLEY)

MM APAIRE (MEDEF Choletais), AUDOUIN (La Poste), BALLARINI (ALTER), BEAUFILS (Orange), BEDOUET (CIDES), BEDOUIN (We Network), BESSARD (Mécène & Loire), BOUYER (DESTINATION ANJOU), CORVEE (ENEDIS), COUPRIE, représenté par MME LECLERC (CPME), DAVY (SIEM), de GUISTI (CIA), DOUGE (Tribunal de Commerce), CHALOPIN (Anjou Numérique) et (AMF49), DOLAY (UDCM49), GERARD (DDT), GIDOIN (ALDEV), JUGUET (Ordre des avocats), LAIZE (CHAMBRE D'AGRICULTURE), LANDRAU (CJD), LEBLOIS (DCF49), LE MONNIER (COMITE LOCAL DES BANQUES), LERAY (CIDES), MANESSIER (SOLUTION éco), BOURGEAIS, ROLLAND (ASDEPIC), PERRINET (ANGERS FRENCH TECH), RENAUDIN (VITRINES D'ANJOU), ROBLEDO (Angers Loire Campus) représenté par Mme BOUVIER, SANCHEZ (VITRINES DE CHOLET), SCHAUPP, représenté par M TALBOTEC (MEDEF), SORIN (ORACE), THOMAS (VITRINES DE MAINE-ET-LOIRE), **Conseillers techniques**

PARTICIPENT ÉGALEMENT :

M. DERRAC Michel, DDFIP

Mme ROCHER Anne, CDP49

Mme CARMES Christine, Direction Développement des Entreprises

M.HOUEIX Christophe, Direction Développement des Entreprises

M. LAHEURTE Cyrille, Direction générale

M. RANCHOUX Pascal, Direction des Relations Institutionnelles Aménagement du Territoire

M. DOURNEAU Sylvain

M. GUILLET Claude

Mme MICHEL Annabelle

M. PELERIN Bruno

Mme VERWEE Anne-Marie

Mme ROUILLER Magalie FOOD ANGERS

DELIBERATION RELATIVE A L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SAEML ALTER ECO

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la CCI de Maine et Loire ;

Réunie le 27 janvier 2023 à Angers, après avoir constaté que plus de la moitié des membres en exercice sont présents,

VU l'article 6.4.1 du règlement intérieur de la CCI de Maine et Loire,

VU l'avis du bureau du 4 octobre 2022,

VU l'avis de la Commission des Finances réunie le 18 janvier 2023,

La CCI de Maine-et-Loire est membre en qualité d'Administrateur de la SAEML Alter Eco. Le 23 mai 2022, à l'occasion de son Assemblée générale, ALTER ECO a présenté son plan d'évolution stratégique pour 2022-2028. Celui-ci réaffirme son rôle d'appui et d'accompagnement aux actions de développement économique du Maine-et-Loire en répondant aux enjeux en termes de géographie, de granulométrie des projets accompagnés et d'ambition en matière d'investissements sur le territoire.

Considérant la validation par les membres du Conseil d'Administration de l'augmentation du capital de la SAEML Alter Eco pour 6 M€ .

Considérant que cette augmentation permettra de poursuivre le développement de nouveaux projets et de disposer d'un montant de fonds propres et de trésorerie permettant :

- De disposer d'une structuration financière solide,
- D'assurer le financement de la part en fonds propres des investissements prévus sur les nouveaux projets,
- D'assurer le financement du besoin en fonds de roulement,
- D'assurer la couverture des risques inhérents à la structure

Les membres élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire décident :

Une augmentation de la quotité de la CCI dans le capital d'Alter Eco de 1.57% à 1.97% soit un apport en numéraire de 157 600 € versé dans le courant du 2^{ème} semestre 2023, selon annexe ci-joint.

Présents au moment du vote : 32 Membres Titulaires

<i>Pour :</i>	32
<i>Contre :</i>	0
<i>Abstention :</i>	0
<i>Quorum</i>	26

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire approuve à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président



Matthieu BILLIARD

PJ : annexe



VIE CONSULAIRE – AUGMENTATION CAPITAL ALTER ECO CALENDRIER DES OPERATIONS CAPITAL SAEML ALTER ECO

Calendrier de l'augmentation de capital

